

# Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles

## COMPTE RENDU SUCCINCT

### Conseil d'Agglomération du 21 février 2018

Le vingt et un février deux mille dix huit, à 18h30, les membres du Conseil d'Agglomération, régulièrement convoqués le quinze février deux mille dix huit, se sont réunis, à la salle des fêtes de Brottes, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Présidente.

Monsieur Paul FOURNIE, conseiller communautaire, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 103

#### **PRESENTS** : 77

Patricia ALBAR, Michel ANDRE, Philippe BERTRAND, Olivier BILLIARD, Gérard BOCQUILLON, Jacky BOICHOT, Céline BRASSEUR, Gilles CASSERT, Joël CLEMENT, Johann CLERC, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Dominique COMBRAY, Fabien CONTAL, Michel COURAGEOT, Patricia CUCCHI, Pierre DELAITRE, Pascal DEMERSON, Jean Pierre DERREZ, Christian DESPREZ, Abbès DJANTI, Stéphan EMERAUX, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX, Paul FOURNIE, Gilbert GEORGEMEL, Claude GEORGES, Jacky GILLET, Anne Marie GORSE, Jessica GOULIN, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Christophe GUYOT, François GUYOT, Hélène HALTZ, Patrice HUMBLLOT, Béatrice JEHLE, Jean Michel KONARSKI, Jean François LAMONTRE, Arnaud LAMOTTE, Michèle LEMAIRE, Patrice LOGEROT, Francis MAJORKIEWIEZ, Magali MARCHAL, Stéphane MARTINELLI, Yolande MARTINOT, Michel MENET, Laurence MEUNIER, Daniel MICHEL, Cyril MOUSSU, Frédéric MUTZ, Anne Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Jean Michel PASQUIER, Michel PAULIN, Catherine PAZDZIOR, Laurent PELLOUARD, Nicolas PIERRE, Patrick POINSOT, Patrick PRODHON, Claude REMY, Daniel RENARD, André-Xavier RESLINGER, Frédéric ROUSSEL, Sylvie ROUX, Jean Yves ROY, Jacky RUBINI, Catherine SFEIR, Franck TROMPETTE, Guy URSHEL, Patrick VIARD, Philip VIEL, Daniel VOILLEQUIN, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ, Anne Marie LALLEMAND est remplacée par Anne STAFINIAC, Jean-Luc RAILLARD est remplacé par Norbert AHLRICHS

#### **EXCUSES** : 16

Pascal BABOUOT, Damien BONHOMME, Jean Yves CHAGNET, Florence DELFOUR, Marie Thérèse DORE, Michel DRIOUT, Delphine GAUTIER SDIGHA, France GUITREAU, Marie-Noëlle HUBERT, Philippe LESEUR, Denis MAILLOT, Marie Christine MURGIDA, Valérie NEDELEC, Sophie NOEL, Frédéric PERRIN, Bernard VIALLETTEL

#### **ABSENTS** : 10

Jean Louis BENOIT, Jean Charles BERTHIER, Roger BRAUX, Axel CAUSIN, Michel DERAMOND, Jean Paul DIEUDONNE, Alain DOUILLOT, Christine HENRY, Bernard SIMON, Marielle THIBOUT

#### **PROCURATIONS** : 15

Pascal BABOUOT à Jean-Marie WATREMETZ, Jean Yves CHAGNET à Michel ANDRE, Florence DELFOUR à Laurence MEUNIER, Marie Thérèse DORE à Michel COURAGEOT, Michel DRIOUT à Laurent PELLOUARD, Delphine GAUTIER SDIGHA à Abbès DJANTI, France GUITREAU à Stéphane MARTINELLI, Marie-Noëlle HUBERT à Pierre DELAITRE, Philippe LESEUR à Christine GUILLEMY, Denis MAILLOT à Christian DESPREZ, Marie Christine MURGIDA à Michèle LEMAIRE, Valérie NEDELEC à Didier COGNON, Sophie NOEL à Jacky BOICHOT, Frédéric PERRIN à Céline BRASSEUR, Bernard VIALLETTEL à Stéphan EMERAUX

Madame la Présidente ouvre la séance.

**N°2018/1 - Avis sur le projet de schéma départemental d'amélioration et d'accessibilité des services au public (SDAASP) 2018-2023 de Haute-Marne**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de formuler des remarques sur le projet de SDAASP, à savoir le fait que les bourgs-centre, les principales villes et leurs quartiers (QPV) ne font l'objet d'aucune mesure spécifique, que la thématique santé ne fait l'objet que de deux fiches actions et que la dimension d'aménagement du territoire qui intègre les services de santé n'est pas présentée, dans le Schéma, comme un enjeu à part entière. Face à ces constatations, le conseil communautaire émet **un avis favorable** sur le projet SDAASP 2018-2023 de Haute-Marne, sous réserve de la prise en compte des remarques exposées.

**N°2018/2 - Attributions de compensation provisoires 2018**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter les montants des attributions de compensation provisoires pour les communes membres de la communauté d'agglomération, au titre de l'année 2018, correspondant aux mêmes montants que les AC définitives de 2017 et approuve les modalités de versement et de perception de ces AC.

**N°2018/3 - Attribution de subventions**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de verser un acompte d'un montant de :

- 21 000 € à la Mission locale (Joël CLEMENT, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Abbes DJANTI, Anne Marie GORSE, Stéphane MARTINELLI, Catherine PAZDZIOR, Jean-Yves ROY et Patrick VIARD n'ont pas pris part au vote)
- 42 875 € à l'Office de Tourisme de Chaumont « France Destinations » (Christine GUILLEMY, Bernard VIALLETEL, Philippe BERTRAND, Pierre DELAITRE, Gérard BOCQUILLON, Gilbert GEORGEMEL, Karine COLOMBO, Laurent PELLOUARD, Christian DESPREZ, Michèle LEMAIRE, Christophe GUYOT, Véronique NICKELS, Olivier BILLIARD, Hélène HALTZ, Nicolas PIERRE, Patricia CUCCHI, Stéphan EMERAUX, Francis MAJORKIEWIEZ, Daniel VOILLEQUIN, Béatrice JEHLE et Céline BRASSEUR n'ont pas pris part au vote)

**N°22018/4 - Garantie d'emprunt à Chaumont habitat**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de donner une suite favorable à la demande de CHAUMONT HABITAT, et d'accorder sa garantie à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total maximal de **755 557 euros** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**N°2018/5 - Fonds de soutien aux communes**

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les attributions du fonds de soutien aux communes, suivantes : BLAISY (95 € - remplacement de l'imprimante du secrétariat de mairie) ; BLAISY (541 € - Réfrigérateur et lave-vaisselle pour la salle de convivialité) ; TREIX (2 846 € - Création de trottoirs - revêtements chemin du Preux) ; LACHAPELLE-EN-BLAISY (987 € - changement de la porte d'entrée d'un second logement communal) et COMMUNE NOUVELLE DE COLOMBEY-LES-DEUX- EGLISES (3 105 € - Changement des fenêtres de la mairie de Lamothe-En-Blaisy).

\* Arrivées de Delphine GAUTIER-SDIGHA et Marie-Noëlle HUBERT

**N°2018/6 - Rapport annuel d'activités 2016 (KEOLIS) relatif au service public de transport de voyageurs sur le territoire de l'ancienne Agglomération de Chaumont**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de prendre acte du rapport annuel d'activités 2016 (Kéolis), relatif au service public de transport de voyageurs sur le territoire de l'ancienne Agglomération de Chaumont.

**N°2018/7 - Atelier Chantier d'Insertion Vignory et Petit Patrimoine - Programme 2018**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver l'opération 2018 « Atelier Chantier d'Insertion Vignory et Petit Patrimoine » ainsi que le plan de financement s'y rapportant et d'inscrire au budget le montant des dépenses nécessaires à sa réalisation.

**N°2018/8 - Programme d'Intérêt Général (PIG) - Groupement de commandes - Convention constitutive modificative n°1**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la convention constitutive modificative n° 1 prévoyant de prolonger le PIG « Précarité énergétique », en 2018, sur la base de 100 dossiers.

**N°2018/9 - SPANC - Modalités techniques et financières sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes du Bassin Nogentais**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les modalités techniques et financières des prestations facturées aux usagers du territoire de l'ex-communauté de communes du Bassin Nogentais, dans le cadre des contrôles des installations d'assainissements non collectifs.

**N°2018/10 - Point d'information sur l'exercice de la compétence fourrière héritée de l'ancienne Communauté d'Agglomération de Chaumont**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de prendre acte des dispositions envisagées à l'issue de la convention avec la SPA, dans le cadre de l'exercice de la compétence fourrière sur le territoire de l'ancienne communauté d'agglomération de Chaumont.

**N°2018/11 - Règlement de fonctionnement de la micro-crèche "Les Petits Poucets" à Soncourt-sur-Marne**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de valider le règlement de fonctionnement de la micro-crèche « Les Petits Poucets » à SONCOURT-SUR-MARNE et notamment la modification des articles portant sur la direction de la structure, la participation financière des familles, des aménagements au niveau du nombre de semaines de fermeture et le suivi médical et maladie de l'enfant.

**N°2018/12 - Reconduction de la signature de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office du Tourisme de France "Chaumont Destinations"**

Le conseil communautaire décide à raison de 69 voix POUR et 2 voix CONTRE d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2018 avec l'Office de Tourisme de France « Chaumont destinations », permettant d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 171 500 € et d'autoriser le versement d'un acompte sur subvention de 42 875 €.

**N°2018/13 - Tarifs services optionnels halte-nautiques et hébergements touristiques - ancienne communauté de communes du bassin de Bologne Vignory Froncles**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les tarifs des services optionnels et électricité des hébergements touristiques et haltes nautiques de l'ancienne communauté de communes du bassin de Bologne Vignory Froncles.

**N°2018/14 - Détermination du nom de la communauté d'agglomération**

Le conseil communautaire décide à raison de 83 voix POUR, 6 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS d'approuver la dénomination « Agglomération de Chaumont » et de dire que cette dénomination sera intégrée à la démarche de modification statutaire devant être réalisée au plus tard le 31 décembre 2018.

**N°2018/15 - Actualisation des Plans d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) et des règlements intérieurs des piscines**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours des trois piscines de Chaumont, ainsi que leur règlement intérieur, et d'autoriser Madame la Présidente à signer ces six documents actualisés.

**N°2018/16 - Rapport d'activités de la restauration scolaire et périscolaire Scolarest du 1er septembre 2016 au 31 août 2017**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de prendre acte du rapport annuel du délégataire COMPASS GROUP France concernant la restauration scolaire, du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017

**N°2018/17 - Avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la restauration scolaire et périscolaire conclu avec COMPASS GROUP France**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver l'avenant n°2 entre la Communauté d'Agglomération et COMPASS GROUP France, concernant une modification du mois de référence de l'indice INSEE des prix à la consommation, pour le calcul de l'actualisation annuelle des prix.

**N°2018/18 - Carte scolaire 2018/2019**

Le conseil communautaire décide, à raison de 73 voix POUR, 2 voix CONTRE et 17 ABSTENTIONS :

**RPI Brethenay-Condes**

- le maintien du RPI de Brethenay et Condes avec des classes sur ces deux sites. Pour ces élèves les transports du matin et du soir seront maintenus ainsi que le midi et la restauration scolaire sera assurée à Brethenay.

**Elèves de Riaucourt**

- la sortie de la commune de Riaucourt du RPI et le rattachement des élèves de cette commune (effectifs 2017/2018 : 24) à l'école élémentaire et à l'école maternelle de Bologne. Pour ces élèves les transports du matin et du soir seront maintenus et la restauration scolaire sera assurée sur place à Bologne.

Le conseil communautaire décide également à raison de 48 voix POUR, 9 voix CONTRE et 34 ABSTENTIONS (Karine COLOMBO n'a pas pris part au vote) :

**RPI Villiers-le-Sec/Euffigneix/Buxières-les-Villiers :**

- La fermeture de l'école de Buxières-les-Villiers avec nouvelle sectorisation sur les écoles de Villiers le Sec et Euffigneix. Pour ces enfants, les transports du matin et du soir seront maintenus et la restauration scolaire sera assurée sur place à l'école d'Euffigneix et à l'école de Villiers le Sec.

**N°2018/19 - Autorisation de signer les conventions médecine préventive et accompagnement personnalisé avec le CDG 52**

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à signer deux conventions avec le CDG52, l'une concernant le renouvellement de l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive, l'autre autorisant la collectivité à bénéficier d'un accompagnement individualisé en matière de ressources humaines.

**N°2018/20 - Compte rendu des actes passés par la Présidente**

Le conseil communautaire prend acte à l'unanimité des décisions passées par la Présidente.

**N°2018/21 - Compte-rendu des actes passés par le Bureau**

Le conseil communautaire prend acte à l'unanimité d'une décision passée par le Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

La Présidente,

  
Christine GUILLEMY.

